



CONFERENCE OF INGOs  
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU  
CONSEIL DE L'EUROPE

## 1. Date de création

28 avril 2021

## 2. Contexte et liens avec les priorités de la Conférence des OING et du Conseil de l'Europe

Le Comité des droits de l'enfant coopérera principalement avec les organes suivants du Conseil de l'Europe :

- la division des droits de l'enfant
- le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) qui est l'organe intergouvernemental du Conseil de l'Europe chargé des activités normatives dans le domaine des droits de l'enfant.
- le Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE)
- le Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ)
- le comité Lanzarote
- l'Assemblée Parlementaire (APCE)
- la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)
- le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)
- le Comité européen des Droits sociaux
- le Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT).
- la plateforme en ligne HELP (Formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit).

Le Comité fondera ses travaux et son discours sur les principes qui découlent :

- de la Stratégie actuelle du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021) et de la prochaine,
- de la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant,
- de la Convention européenne des droits de l'homme,
- de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme,
- des règlements du Conseil de l'Europe.

## 3. But(s) du comité

- 1/ Promouvoir l'application des droits de l'enfant dans les lois, politiques et pratiques nationales, conformément aux normes et bonnes pratiques internationales et européennes.
- 2/ Coopérer avec d'autres institutions du CdE pour fournir une plate-forme pour un discours interprétatif sur des points de la législation et des pratiques européennes en matière de droits de l'homme relatifs aux droits de l'enfant.
- 3/ Identifier les points de réforme législative et d'harmonisation potentielle entre les systèmes et pratiques juridiques européens relatifs aux droits de l'enfant.
- 4/ Permettre les échanges et développer la formation des professionnels de la justice familiale (juges, avocats, médiateurs, psychologues, travailleurs sociaux, etc.)

Les bénéficiaires des objectifs du comité sont les enfants, c'est-à-dire les personnes de moins de 18 ans. Par conséquent, les bénéficiaires incluent également les jeunes dans leur dimension de droits fondamentaux. Par conséquent, une articulation sera envisagée avec le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe qui aspire à centraliser, puis à disséminer l'expérience et la connaissance des modes de vie, des aspirations et des moyens d'expression des jeunes Européens.

## 4 Le(s) objectif(s) spécifique(s) visé(s)

- 1/ Diffuser les résultats des recherches, les articles pertinents et les rapports d'activité des ONGI sur les droits de l'enfant dans les situations de séparation des parents et dans les procédures légales engagées par les autorités publiques nationales pour limiter les responsabilités parentales ou placer un enfant.
- 2/ Organiser des réunions afin de définir les grandes lignes de la mise en œuvre de la plate-forme sur la manière dont l'intérêt supérieur de l'enfant et ses droits sont protégés par les lois, les politiques et les pratiques.
- 3/ Formuler - sur la base des études mentionnées ci-dessus, des activités des OING et du contenu de la

plate-forme - des lignes directrices ou d'autres instruments politiques ou outils pratiques pour soutenir les Etats membres et les autres parties prenantes dans ce domaine.

- 4/ Organiser des webinaires pour échanger des idées et des expériences entre experts, chercheurs et professionnels, dans une perspective interdisciplinaire (par exemple : Qu'est-ce que la coparentalité ? Comment préparer les parents à faire face aux conséquences de la séparation ? Comment faire face aux conséquences de la séparation ? Comment sensibiliser les parents aux conséquences de la séparation ? Comment communiquer avec l'ancien partenaire ? Comment éviter la violence ? Quelles sont les conséquences du placement en institution ? Qui peut décider du placement en institution ?)
- 5/ Exprimer, démontrer et promouvoir le rôle des organisations de la société civile dans la défense i/ des droits fondamentaux des enfants et ii/ du rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants et la garantie de leurs droits
- 6/ Veiller à ce que la voix et l'influence des enfants et des adultes ayant l'expérience de l'intervention statutaire/légale (par exemple en étant partie prenante dans les systèmes de soins publics) soient au cœur des travaux du comité, en favorisant la participation effective des enfants et des groupes de personnes concernés.

### **5. Activités prévues, méthodes de travail et calendrier**

- 4 réunions en ligne par an
- Désignation d'un bureau (président et vice-présidents, rapporteur, animateurs de groupes de rédaction ad hoc)
- Création de groupes de rédaction ad hoc (les groupes de rédaction ad hoc se concentrent sur des tâches spécifiques du comité. Néanmoins, les délégués peuvent circuler entre les groupes de rédaction ad hoc en fonction des tâches à accomplir, de sorte que les idées puissent être discutées et partagées au sein du comité.
- Finalisation progressive des documents écrits grâce à des échanges de courriers électroniques et des réunions en ligne.
- Recherche d'une prise de décision par consensus

### **6. Des résultats attendus et leurs indicateurs**

- rapport annuel
- contribution écrite aux travaux des organes du CdE mentionnés, contributions faites sur la base de la consultation des OING/ONG
- 2 bulletins d'information par an.
- 2 réunions avec 2 des organes du CdE mentionnés ci-dessus (point 2).
- 1 webinaire par an pour le développement professionnel des professionnels de la justice familiale et des travailleurs sociaux
- Utilisation de méthodes de communication et de diffusion en ligne pour partager et promouvoir les travaux du comité, par exemple par l'intermédiaire de twitter

### **7. Noms, coordonnées, expertise et expériences des chef.fe.s des délégation des OING qui soutiennent la création du comité**

- 1- **IFSW Europe** : Dr Ruth Allen, International Federation of Social Workers – Europe region Contact  
ruth.allen@basw.co.uk
- 2- **Eurocef** : J-L Patrick Chiniard, President of EUROCEF, jlpatrick.chiniard@free.fr
- 3- **Defence for Children International (DCI)** : Alex Kamarotos, Executive Director,  
alex.kamarotos@defenceforchildren.org et Benoit Van Keirsbilck, Directeur de DEI-Belgique  
bvankeirsbilck@defensedesenfants.be
- 4- **Hope For Children** : Andria Neocleous, Director of Humanitarian Division /neocleous.a@uncrcpc.org
- 5- **Children of prisoners Europe**: Liz Ayre, Executive Director / Directrice executive,  
liz.ayre@networkcope.eu
- 6- **CISV International**: Anne Kraus (Luxembourg), Vice- President of the Conference of International NGOs of the Council of Europe (CoE), Representative of the Conference of INGOs to the CDEJ and Advisory Council of Youth (Council of Europe), krausanne@hotmail.com
- 7- **European Parent's Association**: Valerie Gardette, Vice-president and treasurer of European Parents' Association, [vgardette70@gmail.com](mailto:vgardette70@gmail.com)
- 8- **Federation of Catholic Family Associations in Europe (FAFCE)**: Bénédicte Colin, Policy Manager,  
b.colin@fafce.org

## 8. Noms, coordonnées, expertise et expériences des délégué.e.s qui y participeront au comité

- 1- Michel Grangeat – Professor Emeritus of Educational Science – University of Grenoble Alpes – EUROCEF – France – [michel.grangeat@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:michel.grangeat@univ-grenoble-alpes.fr)
- 2- Dr Ruth Allen – International Federation of Social Workers (IFSW), Europe region Contact, Chief Executive of the British Association of Social Workers. Delegate for Europe to INGO – United Kingdom – [ruth.allen@basw.co.uk](mailto:ruth.allen@basw.co.uk)
- 3- Alex Kamarotos – Defence for Children International (DCI), Executive Director – [alex.kamarotos@defenceforchildren.org](mailto:alex.kamarotos@defenceforchildren.org)
- 4- Margaret Tuite – Defence for Children International (DCI) – [margaret.tuite@gmail.com](mailto:margaret.tuite@gmail.com) (tbc)
- 5- Benoit Van Keirsbilck – Director of DCI-DEI-Belgique – Belgique – [bvankeirsbilck@defensedesenfants.be](mailto:bvankeirsbilck@defensedesenfants.be)
- 6- Kate Philbrick OBE – Children of Prisoners Europe (COPE) – Scotland – [katephilbrick@uwclub.net](mailto:katephilbrick@uwclub.net)
- 7- Marie-Jeanne Schmitt – Children of Prisoners Europe (COPE), Board Member – Luxembourg – [majeschmitt@gmail.com](mailto:majeschmitt@gmail.com)
- 8- Julien Khayat – manager of a child protection service in Paris – board member and alternate representative at the Council of Europe INGO conference for European Committee for Home-based Priority Action for the Child and the Family - EUROCEF
- 9- Dr. Dagmar Kopčanová – Educational psychologist, researcher, consultant and lecturer at the Research Institute for Child Psychology and Pathopsychology, Bratislava – EUROCEF – Slovakia – [dagmar.kopcanova@vudpap.sk](mailto:dagmar.kopcanova@vudpap.sk)
- 10- Katerina Melissari – Child Protection Coordinator, Hope For Children – CRC Policy Center – Cyprus – [melissari.k@uncrcpc.org](mailto:melissari.k@uncrcpc.org)
- 11- Tapio Koivula – Junior Researcher and PhD student at the University of Lapland – International Council on Shared Parenting (ICSP) – Finland – [tapiokoivula@hotmail.com](mailto:tapiokoivula@hotmail.com)
- 12- Ioannis Paparigopoulos – Lawyer – International Council on Shared Parenting (ICSP)– Greece – [ioannispaparigopoulos@gmail.com](mailto:ioannispaparigopoulos@gmail.com)
- 13- Heleen Jansen, International Alliance of Women (IAW), [heleen.jansen@orange.fr](mailto:heleen.jansen@orange.fr)
- 14- Bénédicte Colin - Policy Manager – Federation of Catholic Family Associations (FAFCE) – Belgium - [b.colin@fafce.org](mailto:b.colin@fafce.org)

## 9. Président.e(s) du Comité

Président : Pr. Em. Michel Grangeat – EUROCEF

Vice-Présidente: Dr Ruth Allen – International Federation of Social Workers (IFSW)

Rapporteure: Katerina Melissari – Child Protection Coordinator, Hope For Children & Julien Khayat, EUROCEF